

*Un effort constant
doit être accompli
pour trier nos déchets*



Guide du tri des déchets ménagers Roissy Porte de France

"Le geste tri"

**SERVICE ENVIRONNEMENT
ROISSY PORTE DE FRANCE**

► N° Indigo 0 820 200 301

0,09 € TTC / MIN

www.cc-roissyportedefrance.fr



**ECO
EMBALLAGES**

Syndicat mixte pour la Gestion et l'incinération
des Déchets Urbains de la Région de Sarcelles

Les chiffres-clés du tri et du recyclage

110 000 BOÎTES
DE CONSERVE
RECYCLÉES =
14 TONNES DE
MINÉRAI DE FER
ÉCONOMISÉES



EN MOYENNE,
CHAQUE FRANÇAIS
PRODUIT **391 KG**
DE DÉCHETS PAR AN,
SOIT ENVIRON **1 KG**
PAR JOUR



BOIRE L'EAU DU
ROBINET, C'EST
ÉCONOMISER
240 000 TONNES DE
PLASTIQUE PAR AN ET
RÉDUIRE DE **10 KG** LES
DÉCHETS PAR AN ET
PAR PERSONNE



670
CANETTES
RECYCLÉES
= **1** VÉLO



LE TRI EST
20 FOIS MOINS
CÔUTEUX QUE
L'INCINÉRATION



1 TONNE
DE BRIQUES
ALIMENTAIRES
RECYCLÉES =
2 TONNES DE BOIS
ÉCONOMISÉES



Nous avons tous, en tant que citoyen, un rôle à jouer dans la réduction des déchets à travers nos actes de consommation et nos gestes de tri.

Ainsi, nous pouvons par exemple

- > Privilégier l'achat de produits peu emballés, de recharges ou de produits concentrés par exemple pour les lessives,
- > Eviter d'acheter des produits à usage unique : lingettes, vaisselle en carton ou en plastique,
- > Préférer des sacs réutilisables,
- > Boire l'eau du robinet plutôt que celle conditionnée en bouteilles,
- > Réparer les appareils électroménagers, et lorsqu'ils sont en fin de vie les faire reprendre par un magasin lors de l'achat d'un nouveau produit, ou les apporter en déchèterie,
- > Afficher notre souhait de ne plus recevoir de la publicité dans nos boîtes aux lettres en inscrivant « stop pub »,
- > Valoriser nos déchets verts à l'aide du compostage.

En termes de tri,

Il nous faut être plus attentifs aux consignes de tri afin d'optimiser les filières de recyclage et de minimiser les coûts de traitement des déchets ménagers.

Ainsi, le traitement de déchets recyclés coûte en 2009 vingt fois moins cher que celui de déchets incinérés. Pensons-y car chacun de nous participe financièrement à ces traitements.

Aussi, nous vous proposons de retrouver dans ce guide l'ensemble des consignes de tri.

Sommaire

- 4-5 **LE GESTE TRI**
- LES CONSIGNES DE TRI**
- 6 Bouteilles et flacons en plastique
- 7 Emballages métalliques
- 8 Cartons et briques alimentaires
- 9 Ordures ménagères
- 10 Papiers, journaux, magazines et prospectus
- 11 Verre
- 12 Autres déchets
- 13 **LES DÉCHÈTERIES**
- 14 **QUESTIONS / RÉPONSES**
- 15 **OÙ VONT NOS DÉCHETS ?**
- 16 **CARTOGRAPHIE DE LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS**

Le geste tri

Un effort constant doit être accompli pour trier nos déchets

Au niveau national

L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a publié en juin 2009 une étude sur l'évolution de la « poubelle » des Français en 15 ans.

Si le tri sélectif semble devenu un réflexe pour de nombreux Français, le poids de nos déchets pourrait encore diminuer d'un tiers. Il est en 2007 de 391 kg par an et par habitant. En comparaison, sur le territoire de Roissy Porte de France, le poids des déchets ménagers atteint près de 500 kg par an et par habitant en 2007.

Au niveau local

Comment améliorer le tri ?

C'est dans ce contexte qu'en 2009, Roissy Porte de France a signé avec le Sigidurs la charte « **Agir ensemble pour améliorer la valorisation de nos déchets** ». Un comité de pilotage composé d'élus, de techniciens des déchets et de la communication de chaque collectivité adhérente, a établi un plan d'actions commun pour sensibiliser les habitants sur les **bons gestes de tri, afin d'augmenter la part des déchets qui peuvent être recyclés**.

Les objectifs

- > Améliorer la quantité et la qualité du tri.
- > Ramener les quantités d'ordures ménagères à la moyenne nationale.
- > Diminuer la quantité de déchets verts collectés avec les ordures ménagères.
- > Diminuer les flux de déchets toxiques amenés aux ordures ménagères.
- > Diminuer les dépôts sauvages.
- > Diminuer l'enfouissement.

Selon l'ADEME, les points à améliorer sont :

- > Nos conteneurs contiennent encore jusqu'à 100 kg par habitant par an de déchets potentiellement recyclables : papiers, cartons, plastiques, métaux...
- > Et surtout : environ 20 kg de verre par habitant ne sont pas orientés vers les collectes sélectives.
- > La chasse au gaspillage : trop de produits alimentaires, encore emballés, se retrouvent dans la poubelle. L'ADEME chiffre ce gaspillage à 7 kg par habitant par an.
- > La montée en flèche des lingettes et autres mouchoirs en papier. Ils représentent 34 kg par personne et par an, contre moins de 20 kg en 1993.

RATIOS DE COLLECTE EN KG/AN/HABITANT

En 2008, 21 778 tonnes de déchets ménagers ont été collectés sur le territoire de Roissy Porte de France (14 communes en 2008).

Territoire CCRPF		
Ratio en Kg/an/habitant		
	2007	2008
Ordures ménagères	336,60 kg	317,38 kg
Objets encombrants	51,60 kg	48,49 kg
Emballages	23,20 kg	22,01 kg
Déchets verts	56,20 kg	56,65 kg
Verre	18,73 kg	17,20 kg
Journaux/magazines	11,61 kg	11,90 kg
Déchets dangereux des ménages	1,17 kg	0,98 kg
TOTAL	499,11 kg	474,58 kg

Aspects financiers

TEOM : Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères

La TEOM est un impôt local assis sur le foncier bâti. Elle est perçue avec la taxe foncière et son montant varie en fonction de la valeur du logement ou du local (pour les professionnels). Ainsi, elle n'est pas du tout liée à la quantité de déchets produite par le ménage ou le professionnel.

Pour le territoire de Roissy Porte France

L'augmentation constante du coût de collecte et de traitement des déchets ménagers, due à l'accroissement de la population et des gestes de tri peu pratiqués, ont conduit les élus à instaurer en 2006 une TEOM pour financer en partie le service. Les recettes issues de la TEOM ne financent que 25 % des dépenses liées à la collecte des déchets ménagers, le solde restant étant directement financé par le budget communautaire.

Réduire les dépenses publiques grâce au tri

20 à 25% des déchets entrant à l'usine du Sigidurs à Sarcelles sont des déchets qui pourraient être recyclés et qui sont, faute de tri par les habitants, finalement incinérés. Pour mémoire, **le traitement d'une tonne incinérée coûte** en 2009 la somme **104,20 €** alors que **le traitement d'une tonne correctement triée coûte 4,51 €**.

Roissy Porte de France au rendez-vous du développement durable

Engagement pour un Agenda 21 local

Roissy Porte de France s'engage en 2010 dans la mise en œuvre d'un Agenda 21 local. Déclinaison concrète de l'Agenda 21 issu de la conférence de Rio en 1992, un Agenda 21 local est un cadre de travail pour les collectivités et leurs habitants afin de mettre en œuvre le concept de développement durable sous l'angle économique, social, culturel et environnemental.

Il sera imaginé avec la plus large participation de la population et des acteurs (associations, entreprises, administrations).

Les objectifs définis en 2010 s'appuient sur le Guide du développement durable issu de la réflexion de la Commission intercommunale « Environnement et développement durable ».

Les objectifs du Guide du développement durable se déclinent en 6 axes

1. Promouvoir la sobriété énergétique, économiser les ressources et lutter contre les changements climatiques
2. Diversifier l'offre de transports publics
3. Préserver les ressources naturelles
4. Protéger la biodiversité
5. Conjuguer environnement et santé
6. Conduire des politiques municipales écologiquement responsables



Le conseil de Communauté du 23 juin 2009 a entériné ce guide en y apposant la signature de l'ensemble des Maires des communes de la communauté. Le guide est notamment distribué dans les mairies et téléchargeable sur www.cc-roissyportedefrance.fr

Bouteilles et flacons en plastique vides

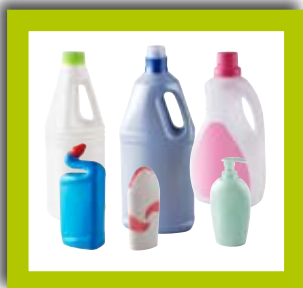
Je jette en vrac dans le conteneur à couvercle jaune



**Bouteilles
en plastique
transparent**
(eau, jus de fruit, etc.)



**Bouteilles
en plastique
opaque**
(lait, huile alimentaire, etc.)



**Flacons et
bidons**
(produits ménagers et
de toilette)



*En cas de doute, je jette mes déchets dans le conteneur à
ordures ménagères ou  N° Indigo 0 820 200 301*

0,09 € TTC / MIN

Emballages métalliques vides

Je jette en vrac dans le conteneur à couvercle jaune



**Canettes et
boîtes de
conserves**



Barquettes



**Bidons et
aérosols**



ATTENTION !

**Les emballages très sales
doivent être jetés dans le
conteneur à
ordures ménagères.**

*En cas de doute, je jette mes déchets dans le conteneur à
ordures ménagères ou*

► N° Indigo 0 820 200 301

0,09 € TTC / MIN

Cartons et briques alimentaires vides

Je jette en vrac dans le conteneur à couvercle jaune



**Cartons,
cartonnettes
sans film
plastique**
(céréales, gâteaux, etc.)



**Briques
alimentaires**
(lait, jus de fruit, etc.)



**Cartons
d'emballage**



ATTENTION !

**Ne pas imbriquer
les emballages
les uns dans les autres.**

En cas de doute, je jette mes déchets dans le conteneur à ordures ménagères ou  **N° Indigo 0 820 200 301**

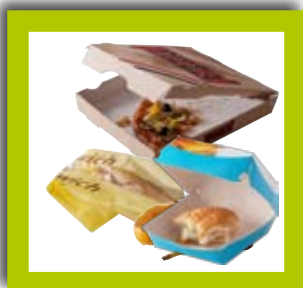
0,09 € TTC / MIN

Ordures ménagères

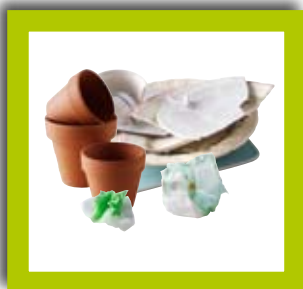
Je jette dans le conteneur à ordures ménagères



Films plastique, pots de crème fraîche, pots de yaourts, polystyrène, gobelets en plastique, couches usagées, mouchoirs, litière pour chat, essuie-tout, boîtes d'œufs, etc.



Restes de repas
(papiers gras, cartons sales ou souillés)



Divers
(bris de verre, vaisselle, pot de fleurs, miroirs, etc.)



OUI !

Regroupez vos déchets dans un sac plastique avant de le jeter dans le conteneur à ordures ménagères.

Papiers, journaux, magazines et prospectus

Je jette dans une borne d'apport volontaire



**Journaux sans
film plastique**



**Magazines,
prospectus et
annuaires
sans film
plastique**



**Feuilles
de papier,
photocopies**



ATTENTION !

**Le film plastique autour des
journaux-magazines se jette
dans le conteneur
à ordures ménagères.**

La liste d'adresses des bornes d'apport volontaire est
disponible sur www.cc-roissyportedefrance.fr, rubrique
"Déchets" ou  **N° Indigo 0 820 200 301**

0,09 € TTC / MIN

Verre

Je jette dans une borne d'apport volontaire



**Bouteilles
vides sans les
bouchons**

(y compris huile alimentaire)



**Bocaux
et pots
vides sans
couverture**



ATTENTION !

**La vaisselle, les pots de
fleurs et les miroirs se
jettent dans le conteneur à
ordures ménagères.**

*La liste d'adresses des bornes d'apport volontaire est
disponible sur www.cc-roissyportedefrance.fr, rubrique
"Déchets" ou  N° Indigo **0 820 200 301***

0,09 € TTC / MIN

Autres déchets

Certains déchets ne doivent être jetés ni dans le conteneur d'ordures ménagères ni dans le conteneur à couvercle jaune, car ils sont trop volumineux ou peuvent être dangereux pour l'environnement. Ils nécessitent un traitement adapté.

Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques = DEEE

Gros et petit électroménager, néons, ampoules basse consommation...

Pour les recycler, deux solutions possibles :

1 - Pour toute acquisition d'un appareil neuf, le vendeur est tenu de reprendre votre ancien appareil.

2 - Déposez votre appareil en déchèterie.

Encombrants

Canapé, commode, sanitaire...

Service de proximité : collecte une fois par mois dans votre commune*.

Calendrier de collecte disponible sur www.cc-roissyportedefrance.fr ou au

 N° Indigo 0 820 200 301

Les encombrants peuvent avoir une seconde vie, pensez à les réparer ou à les donner à une association caritative.

Sinon, les apporter en déchèterie ou les présenter à la collecte des encombrants.

Matériaux de construction

Gravats, plâtre, tuiles, parpaings, terre...

Les déchets issus de démolition ou de travaux doivent être dirigés vers les déchèteries.

Attention, l'amiante n'est pas accepté en déchèterie.

En cas de volume important de matériaux à évacuer, faites appel à une entreprise spécialisée dans l'enlèvement des gravats.

Il est toléré une quantité restreinte de gravats disposés dans des sacs à gravats (au maximum 6 sacs, poids maximum total 20 kg) lors de la collecte des objets encombrants.

Déchets végétaux

Service de proximité : collecte chaque mercredi d'avril à novembre*. Les déchets verts doivent être disposés dans des sacs en papier biodégradable ou dans des bacs (distincts des autres bacs) dédiés à ces déchets.

En dehors de cette période, ils doivent être déposés en déchèterie. Sacs biodégradables gratuits et en nombre limité à retirer dans votre mairie ou à acheter en jardinerie.

NB : La livraison des sacs à domicile par des agents de la CCRPF n'est plus assurée.

Sont acceptés : tontes de gazon, tailles de végétaux, feuillages, petits branchages, végétaux flétris, fagots ficelés ne dépassant pas 1,50 mètre de long.

Sont exclus : troncs d'arbres supérieurs à 20 cm de diamètre et 1 mètre de long, branches d'un diamètre supérieur à 40 cm.

Déchets dangereux des ménages

Peinture, engrais, batterie, huile de vidange, insecticide...

Service de proximité : l'Ecobus collecte une fois par mois dans votre commune*


Calendrier de collecte disponible sur www.cc-roissyportedefrance.fr ou au

 N° Indigo 0 820 200 301



Déchets acceptés :

Huiles de vidange et de friture, acide, aérosol non vide, antirouille, antiparasite, batterie automobile, cire, colle et adhésif, cosmétique, détachant, détergent, dissolvant, engrais pour végétaux, eau de javel, fongicide, graisse, laque et vernis, lubrifiant, lessive, médicament périmé ou non utilisé, peinture et colorant, pile, produit de traitement photographique, produit de nettoyage pour sanitaire, produit d'entretien, produit de traitement du bois, produit phytosanitaire, radiographie, solvant, soude caustique, thermomètres à mercure, toluène, trichloréthylène, tubes fluorescents, vernis.

* Le Mesnil-Aubry : la collecte des déchets est différente sur cette commune. Pour tous renseignements, www.cc-roissyportedefrance.fr ou  N° Indigo 0 820 200 301

Les déchèteries



Trois déchèteries sont ouvertes à Sarcelles, Bouqueval/Le Plessis Gassot et Gonesse pour les déchets des particuliers. Pour plus d'informations, contactez le Sigidurs au 0 800 735 736 (appel gratuit depuis un poste fixe) ou site web : www.sigidurs.fr. Une nouvelle déchèterie sera ouverte à Louvres courant 2011.

Lors de votre première visite, munissez-vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent. Un badge d'accès aux 3 déchèteries vous sera remis. Il vous sera demandé à chaque passage (2 m³ maximum).

MÉTAUX

Mobilier métallique, sommiers, jantes, bicyclettes, récipients vides et non souillés, cadres de fenêtre

BOIS

Vieux meubles en bois, planches, panneaux, cadres de fenêtre, palettes, caisses

DÉCHETS VERTS

Feuilles, tontes, résidus d'élagage et de taille, petits branchages

GRAVATS ET DÉCHETS INERTES

Béton, briques, tuiles et céramiques, terre et granulats non pollués, enrobés bitumineux, déchets de verre non alimentaire

CARTONS

Les cartons bruns ondulés d'emballage vidés et pliés...

TOUT VENANT

Déchets divers non recyclables tels que revêtements de sols, matelas, papiers peints, objets en plastique, polystyrène, plâtre...

TEXTILE

Les vêtements

DÉCHETS DE BRICOLAGE / DE JARDINAGE

Pots de peinture, vernis, solvants, colles, cires, soude, produits de piscine, engrais, désherbants, insecticides, antiparasites...

DÉCHETS DE CUISINE

Huiles alimentaires usagées

DÉCHETS LIÉS AUX VÉHICULES

Huiles moteur, batteries, liquide de frein, liquide de refroidissement, pneumatiques (déjantés, maximum 4 pneus par passage)

DÉCHETS CONTENANT DES MÉTAUX LOURDS

Piles, batteries, cartouches d'encre...

DEEE : Déchets d'Équipements Électriques et

Électroniques - DEEE

Écrans : télévisions, écrans informatiques...

Electroménager : réfrigérateurs, congélateurs, cuisinières,

hi-fi, rasoirs, sèche-cheveux...

Ampoules : lampes fluocompactes, tubes néons...

NB : Pour toute acquisition d'appareils neufs, le vendeur est tenu de reprendre gratuitement l'ancien.

DÉCHÈTERIE DE

BOUQUEVAL / LE PLESSIS-GASSOT

Route d'Ecouen à Bouqueval
95270 Bouqueval

> Du 1^{er} avril au 31 octobre

Du lundi au mercredi : 9h à 12h et 14h à 18h30

Fermée le jeudi

Le vendredi : 9h à 12h et 14h à 19h30

Le samedi : 9h à 19h

Le dimanche : 9h à 13h

> Du 1^{er} novembre au 31 mars

Du lundi au mercredi : 9h à 12h et 14h à 17h30

Fermée le jeudi

Le vendredi : 9h à 12h et 14h à 18h30

Le samedi : 9h à 18h

Le dimanche : 9h à 13h

DÉCHÈTERIE DE SARCELLES

Rue des cultivateurs - ZAE des Tissonvilliers
95200 Sarcelles

> Du 1^{er} avril au 31 octobre

Du lundi au jeudi : 9h à 12h et 14h à 19h

Le vendredi : 9h à 12h et 14h à 20h

Le samedi : 9h à 19h

Le dimanche : 9h à 13h

> Du 1^{er} novembre au 31 mars

Du lundi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h 30

Le samedi : 9h à 17h 30

Le dimanche : 9h à 13h

DÉCHÈTERIE DE GONESSE

17 rue Gay Lussac - Zone d'activité La Grande Couture Est
95500 Gonesse

> Du 1^{er} avril au 31 octobre

Du lundi au jeudi : 9h à 12h et 14h à 19h

Vendredi : 9h à 12h et 14h à 20h

Samedi et dimanche : 9h à 13h

> Du 1^{er} novembre au 31 mars

Du lundi au vendredi : 9h à 12h et 14h à 17h 30

Samedi : 9h à 17h30

Dimanche : 9 h à 13h

Les 3 déchèteries sont fermées le 1^{er} mai, le 1^{er} novembre, le 25 décembre et le 1^{er} janvier.

Questions / Réponses

Que signifie le point vert ?

Il ne signifie pas que l'emballage est recyclable.

Il indique que l'industriel qui a fabriqué le produit participe financièrement au programme de valorisation des emballages.

Pourquoi mon conteneur de tri sélectif n'a-t-il pas été collecté ?

Son contenu ne respectait pas les consignes de tri, c'est-à-dire que des déchets non recyclables se trouvaient à l'intérieur du conteneur.

Dois-je laver les emballages à recycler ?

Non. Il suffit juste de bien les vider ou les racler pour qu'ils ne salissent pas les autres emballages. S'ils sont très sales, vous devez les jeter dans le conteneur à ordures ménagères.

Que dois-je faire si mon bac est détérioré ?

Contactez le service environnement qui fixera avec vous une date de passage à votre domicile pour la réparation ou le remplacement de votre conteneur au

Tél :  N° Indigo 0 820 200 301
0,09 € TTC / MN

Qu'est-ce qu'un déchet vert ?

C'est un déchet qui provient de l'entretien des jardins et espaces verts (tontes de gazons, branches élaguées, feuilles mortes, tailles de haies et d'arbustes, etc.).

Que faire de mes déchets verts ?

Si vous en avez la possibilité, il est très avantageux de les transformer en compost.

Qu'est-ce que le compostage ?

Le compostage est le résultat de la transformation des déchets verts et épluchures que vous entreposez dans un coin de votre jardin ou dans un composteur individuel.

Favoriser le compostage permet de :

- valoriser la matière organique,*
- réduire les quantités de déchets collectés,*
- produire un amendement de qualité pour votre jardin.*

Puis-je utiliser des sacs en plastique ?

OUI, pour jeter les ordures ménagères, à condition qu'il soit fermé.

NON, pour les emballages qui doivent impérativement être jetés en vrac dans le conteneur de tri sélectif (couvercle jaune) sous peine d'être refusé lors de la collecte. Idem pour le verre, le papier et les déchets verts.

Pourquoi ne dois-je pas imbriquer les emballages les uns dans les autres ?

Parce qu'au centre de tri, les emballages sont triés par type de matériau avant d'être recyclés. Or, si les employés de la chaîne de tri ne peuvent pas séparer les déchets imbriqués, ceux-ci sont envoyés à l'usine d'incinération sans pouvoir être recyclés.

Où vont nos déchets une fois jetés ?



La déchèterie (3 déchèteries)

Une déchèterie est un espace aménagé, gardé et clôturé où vous déposez les déchets listés en page 13. En faisant le choix de la déchèterie, vous participez plus activement à la valorisation de vos déchets et à la préservation de l'environnement. Les déchets que vous y apportez sont ensuite emmenés dans des centres de traitement adaptés à leur nature et à leur nocivité.

Le centre de tri (Sarcelles)

Les déchets d'emballage recyclables et les papiers - journaux sont emmenés en centre de tri. Ils sont séparés par matière (carton, métal, etc.) puis compressés et stockés sous forme de balle. Des entreprises de recyclages viennent les chercher pour les transformer en une matière première. Grâce à cela, vos déchets deviendront de nouveaux objets et moins de ressources naturelles auront été utilisées pour les fabriquer.

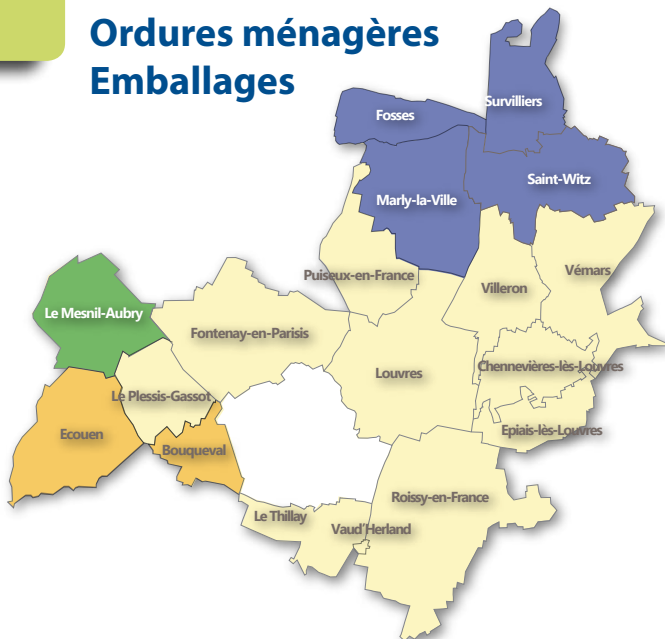


Centre de valorisation énergétique (Sarcelles)

Les ordures ménagères sont traitées en centre de valorisation énergétique. Les déchets sont incinérés à plus de 850°C. La chaleur produite sert à chauffer des logements et produire de l'électricité. La vente de celle-ci participe au financement du traitement des déchets.

Collecte des déchets

Ordures ménagères Emballages



Secteur bleu Lundi Ordures Ménagères Jeudi Ordures Ménagères et Emballages	Secteur jaune Mardi Ordures Ménagères Vendredi Ordures Ménagères et Emballages	Le Mesnil-Aubry Mercredi Ordures Ménagères Un lundi sur deux Emballages	Bouqueval Ecouen La collecte des déchets ménagers est assurée par le Sigidurs Renseignements : 0 800 735 736 www.sigidurs.fr
--	--	--	--

RENSEIGNEMENTS

**Pour toutes vos questions sur la collecte, le tri, la fourniture ou
réparation de vos conteneurs**

► N° Indigo 0 820 200 301

0,09 € TTC / MIN

Nos services se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions.

**Communauté de Communes
Roissy Porte de France**

6, bis avenue Charles de Gaulle
95700 ROISSY-EN-FRANCE

Tél. : 01 34 29 03 06 - Fax : 01 34 29 45 82

www.cc-roissyportedefrance.fr

info@roissy-online.com